Vieux journaux

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 26

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-200226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

41me ANNÉE. — N° 26. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 27 juin 1903.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse**: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames**: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENVOI GRATUIT

de la collection des *numéros parus depuis le 1er avril* et d'un exemplaire de l'*Almanach du Conteur, 1903*, à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an

à dater du 1er juillet.

Vieux journaux.

A beaucoup de gens ce titre ne dira rien. A notre époque, on a bien le loisir de s'intéresser aux vieux journaux. A peine peut-on, chaque jour, jeter un regard distrait sur ceux du jour. Pour qu'on les lise, il faut qu'ils donnent beaucoup de nouvelles à sensation, non pas les nouvelles d'hier, qui sont déjà vieilles, pas même celles d'aujourd'hui: les nouvelles de demain, les seules qu'il importe de connaître.

Et pourtant, quel amusement de relire les vieux journaux. Bien mieux que par un livre d'histoire où les évènements sont disséqués comme un cadavre sur une table de laboratoire, où l'historien les a examinés avec sa lunette spéciale, les vieux journaux nous font pénétrer dans la vie d'autrefois. Quand, pardessus le marché, ces vieux journaux ont été faits par nos propres ancêtres, qu'à chaque pas on y retrouve un nom de famille ou de localité cher à nos oreilles, le plaisir est doublé. En les feuilletant, on croit revivre la vie d'autrefois, et quitter sa personnalité vingtième siècle pour se réincarner dans une vie antérieure.

Tout ce préambule, simplement parce que je viens de passer mon après-midi à effeuiller la collection du *Journal de Lausanne*, des années 1788 et 1789: un vieux bouquin, comme vous le voyez, qui fleure bon cette odeur de vieux livres plus chère à certaines narines que les parfums les plus fins de Clermont et Fouët. Il fleure encore bien d'autres choses: l'honnêteté et l'esprit, cette honnêteté un peu ampoulée et pédante de la fin du XVIIIme siècle, et cet esprit fin et bonhomme que nos ancêtres connaissaient déjà. Il fleure aussi la bonne compagnie. Le *Journal de Lausanne* était le journal littéraire de notre ville, à une époque où toute une brillante société se plaisait aux études et aux jeux littéraires.

Et je vous assure que c'est bien amusant et bien instructif de parcourir ces pages. Et l'on y trouve de tout: physique, études sociales, agriculture, littérature, jeux d'esprit, mots historiques, poésies, jusqu'à des recettes de cuisine et... des regrets du bon vieux temps d'autrefois. Les vers à « Julie » voisinent avec la recette pour fabriquer le « vinaigre de framboises », et la chronique des Belles Lettres y est souvent écourtée pour faire place à une étude sur les pommes de terre ou la racine d' « abondance », appelée aussi racine de « disette. »

En voulez-vous une poignée de lignes?

Voici une liste de *Préservatifs contre le crétinisme*, où l'auteur recommande entre autres de planter de la sauge près des maisons et de s'abstenir de mettre du beurre dans sa soupe, étant donné, dit l'auteur, que « les aliments » que vous y mettez portent avec eux une » graisse abondante et fort salutaire. »

Voici un brave voyageur qui s'attire les foudres des bateliers d'Ouchy, parce que, dit-il, « ils sont si ignorants et si timides, qu'ils n'o- » sent partir que lorsque le vent les seconde; » qu'ils naviguent (*sic*) le long des côtes, au lieu » de tenir le milieu du lac; qu'ils vont plus au » piquet qu'à la voile, et qu'ils mouillent pres- » que chaque soir. »

Et nos bateliers de répliquer fièrement: « Répondez, monsieur, à l'invitation de la jeu- » nesse d'Ouchy, de la grande rive de Meille- » rie, de celle d'Evian, qui est prête à vous » conduire avec ses nacelles (en vous donnant » sa vie pour caution de la vôtre) dans quelle » partie de notre petite mer qu'il vous plaira » d'être transporté; elle vous offre le choix » d'une grande chaloupe Hollandaise, d'une » chaloupe Anglaise, d'une chaloupe Génoise, » d'une chaloupe Prussienne, d'un pacquebot » Danois, d'une de nos barques de rade, et » de quelques brigantins. »

Voici un consommateur qui signale le danger qu'il y a à acheter du sel dans un des bureaux de sel de notre ville, où les balances, dit-il, sont imprégnées de vert de gris, « parfois de l'épaisseur d'un demi batz. » Et l'effroi du consommateur redoublera lorsqu'il verra le vendeur « secouer la balance, la verjeter » vigoureusement, pour donner à l'acheteur » jusqu'à la moindre partie du sel qui a été » pesé. »

Voici la direction charitable des pauvres habitants de Lausanne qui est vivement félicitée de son initiative. En effet, elle promet cinq primes: la première sera pour « celui qui se » sera le plus distingué dans la fabrication des » cordes; la seconde pour celui qui aura fait » le plus de fourches et de rateaux; la troi- » sième pour celui des régens du bailliage » de Lausanne, qui aura fait faire le plus d'ou- » vrages, en quelque genre que ce soit, à ses » écoliers. » Les deux autres primes ne seront que de huit livres. Elles seront adjugées à la « personne qui aura filé le plus de rite, et » à celle qui aura fait le plus d'ouvrage de tri- » cotage. »

Une épizootie décime le bétail du Pays de Vaud et des contrées voisines. Déjà plusieurs écrivains ont dit assez longuement ce qu'on a fait, ce qu'il aurait fallu faire, ce qu'il aurait fallu ne pas faire. Il faut croire que les remèdes proposés ne valaient pas le diable. Le *Journal* annonce en effet, en date du 31 janvier 1789, que « les habitants du Pays de Gex » ayant inutilement tenté tous les remèdes » contre l'épizootie, ont commencé la semaine » dernière un massacre général des bêtes à » cornes, dans le village de Brétigny. » Si après cela, l'épizootie a persisté!!

On annonce encore qu'un habitant de la Jamaïque vient d'inventer une machine à voler, tout ce qu'il y a de plus merveilleux. « Elle » s'élève dans l'air et y plane avec une telle » légèreté et une telle rapidité que d'un seul » vol elle parcourt vingt milles dans une heure... » Les ailes sont faites avec des boyaux de » chat et de la baleine; elles sont recouvertes » de parchemin et de plumes... »

Dans ce temps-là, déjà, beaucoup de gens regrettaient le bon vieux temps et voyaient avec dépit s'introduire les nouvelles modes. En voici une preuve; c'est un père de famille qui manifeste son mécontentement. Il a conduit, l'autre jour, sa femme et ses fils au bal et il a été fort choqué de ce qu'il a vu. « Tout » à coup, dit-il, je vis ces Messieurs, comme » des furieux, saisir leurs Demoiselles des » deux mains, les Demoiselles se cramponner » effrontément aux épaules de leurs Mes- » sieurs, et, tous, tourner ensuite comme des » enragés, se heurtant çà et là, renversant » chaises, tables, lustres, enfans;... je n'y au- » rois pas résisté moi-même si je ne fusse » resté tapi dans un coin, où j'étais tout » occupé à tenir d'une main mon chapeau, et » de l'autre à garantir ma perruque; mais si » je fus exempt de coups de pied, je ne le fus » pas d'être éventé de la belle manière par » les jupes des Dames qui, le croirait-on, s'é- » levaient, en tournant, jusqu'à venir me frap- » per non seulement les genoux, mais encore » le visage.

» Cet horrible manège se répétait de tems » en tems, et toujours après avoir fait le tour » de la chambre en sautillant et en dandinant; » enfin je vis ces belles Dames toutes essouf- » flées et échevelées comme des Bacchantes, » se jetter à corps perdu sur les sièges, sur » les canapés, sur leurs Mamans; pour com- » ble d'infortune, j'en eus deux ou trois qui » pensèrent m'écraser... On daigna m'appren- » dre que c'était une danse très goûtée de- » puis quelques années et qu'on l'appelait la » *Walz*. Un peu confus, je retournai dans » mon coin, pestant et fulminant contre la » Walz, et me promettant bien de la défendre, » dès le même soir, à mes filles, sous peine » de mon indignation, et d'être, pour toujours, » privées de la danse... Ah! Messieurs, que » ne substitue-t-on à cette maudite et imper- » tinente *Walz* les danses de mon tems, » comme les *Ronds*, les *Allemandes*, les *Greu- » lettes*, les *Grebataunes*, les *Fribourgeoises*... »

Pauvre homme! Je crois qu'il vaut mieux, pour son repos, qu'il soit mort avant d'avoir vu le *cake-walk*!

A peu près en même temps, c'est une brave mère de famille qui demande au *Journal* le meilleur moyen de se préserver... des puces, en ayant soin d'ajouter « qu'il est de toute im- » possibilité d'employer pour détruire ces » maudites puces, un moyen qui dût l'induire » en dépense, comme serait celui d'avoir une » servante pour concourir avec moi à la pro- » preté de notre chambre. »

Et la requête de la brave femme n'est pas

dédaignée ; l'éditeur du *Journal* annonce qu'il a reçu quantité de réponses. Il préconise surtout l'emploi des branches de noyer que l'on place sous les lits. Et aussitôt, voilà d'autres lecteurs qui écrivent pour remercier ; ils ont expérimenté le remède, et l'ont trouvé « fort salutaire. »

N'allez pas croire, cependant, qu'on ignore, au *Journal*, l'art de lancer un petit compliment. L'honorable éditeur, le professeur Lanteires, connaît déjà, aussi bien que nos journalistes d'aujourd'hui, l'art de tourner un gendarme. Voici un brave homme, M. de Ria de Baulmes, qui écrit pour faire une rectification, et les rédacteurs ajoutent :

« Nous n'avons pas cru devoir refuser à M. » de Ria la satisfaction de publier sa lettre, » mais nous ne pensons pas, toutefois, lui » avoir rendu par là un aussi bon service qu'il » pourrait bien le croire. » — Attrape !

Et maintenant, mesdames, voulez-vous, pour finir, une recette de nos grand'mères de 1789 ? En voici une contre l'asthme :

« Dix grains de *fleur de soufre* et trois grains » de *benjoin*, mêlés ensemble dans un *œuf* » *mollet*, pris à jeun, pendant douze à quinze » jours de suite. »

Hum ! Le remède paraît héroïque. Si ce n'est pas l'asthme qui cède, ce sera sans doute le malade. — Laissons l'asthme de côté, du reste, il ne vous intéresse guère, et écoutez plutôt les jolis vers d'anniversaire :

« Malgré le froid,
» Je viens te fêter, chère amie.
» Malgré le froid,
» L'Amitié réclame son droit.
» Pour couler doucement la vie,
» On se visite, on reste uni ;
» Malgré le froid. »

Ah ! les vieux journaux ! Quand je vous disais qu'ils sont délicieux !

PIERRE D'ANTAN.

O vieux Léman !

O vieux Léman, toujours le même,
RAMBERT.

C'est au Léman et à sa rive vaudoise qu'est consacrée la troisième livraison de l'intéressant ouvrage de M. Armand Vautier, **La Patrie vaudoise** (Bridel et Ce, éditeurs). Nous avons dit déjà tous les mérites de cette publication, illustrée de gravures nombreuses et très artistiques, et dont le succès est grandissant, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux fascicules.

« Le Léman, dit M. Vautier, fait corps avec le canton de Vaud, auquel il donna son nom sous la République helvétique, et qui ne se conçoit pas sans lui. C'est sur lui que s'arrête le regard, lorsqu'on a gravi quelque sommité des Alpes ou du Jura ; c'est vers lui que se penche le plateau vaudois, à partir de la ligne de partage des eaux ; nombre de villes et de villages vaudois s'étendent le long de sa rive ou s'étagent sur les coteaux qui le bordent, comme pour le contempler.

. . . . . .

» Le Léman est un lac essentiellement vaudois,... il fait sentir de mille manières son influence sur la vie des Vaudois. Il intéresse le pêcheur et le batelier, qui vivent du lac ; l'artiste qui peint ses divers aspects, le naturaliste qui l'explore, les riverains qui le voient intervenir dans les incidents variés de leur activité journalière ; il exerce une action sociale en ouvrant aux touristes et au commerce une grande voie de communication.

. . . . . .

» Il est peu de lacs qui aient été célébrés par un plus grand nombre de poètes illustres, Voltaire, Byron, Lamartine, Hugo, auxquels nous joignons Olivier et Rambert ; il n'en est aucun qui ait provoqué plus de recherches scientifiques.

» Pour nous, ses riverains, écrit M. F.-A. Forel, dans un de ses ouvrages sur notre lac, le Léman est le roi des lacs ; nous l'aimons avec enthousiasme, avec passion ; saurions-nous faire mieux que célébrer les beautés de notre culte ? » Et Olivier, exilé, n'écrivit-il pas ces vers que tout Vaudois sait par cœur depuis son enfance :

Quand du couchant les flammes nuancées
Sur ton miroir s'éteignent balancées,
Quand chaque flot plonge, mobile et pur,
Son île d'or dans l'océan d'azur,
De ma pensée autour de toi captive,
L'amour encor repose sur tes eaux,
Avec les monts, les tours, les blancs oiseaux
Et les manoirs qui dorment sur ta rive ;
O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau !

Contre le noir.

— Et que portez-vous là si soigneusement, dans ce bocal, madame Barbey ?

— C'est des poissons rouges, madame Martin.

— Des poissons rouges ?

— Oui, mon mari est atteint d'une maladie de noir, et le docteur dit qu'il lui faut absolument de la distraction. Alors, vous comprenez...

— Oui, oui, oui,... très bien.

Un parce que. — Pourquoi a-t-on appelé La Fontaine « le bonhomme » ?

— Parce que c'était un homme affable !

Fâcheux pour les poissons. — L'élevage des asticots et des vers de terre est une industrie prospère de l'autre côté de l'Atlantique.

Un Américain a créé à Bangor, puis sur les bords du lac Champlain, deux vastes établissements de « vermiculture » aménagés avec tous les perfectionnements de la science moderne. L'un sert à l'élevage des asticots en vers de viande ; l'autre possède d'immenses réservoirs en ciment remplis de terre végétale, où se multiplient des myriades de lombrics ou vers de terre, dont les pêcheurs appâtent leurs hameçons.

Bien qu'ils soient installés depuis quelques semaines seulement, ces établissements sont déjà en mesure de livrer 150,000 vers par jour. L'élevage des asticots assurera une fortune colossale à son promoteur.

Tout au Festival.

Plus l'étude du *Festival vaudois* avance, plus on se convainc que le comité des fêtes du Centenaire a été heureusement inspiré en s'adressant au compositeur et poète Jaques-Dalcroze. Les répétitions partielles de son œuvre ont permis déjà à de nombreuses personnes de constater qu'elle abonde en morceaux d'une très grande beauté. Interprétée par 2500 chanteurs et figurants, aux costumes somptueux ou pittoresques, au milieu de superbes décors ayant pour cadre le bel horizon qu'on voit de Beaulieu, elle constituera assurément le spectacle le plus grandiose qui ait jamais été donné, non seulement dans notre canton, mais dans la Suisse entière.

Ainsi qu'on l'a dit, le *Festival vaudois* n'est pas un drame historique ; c'est un poème lyrique ou, si l'on veut, un gigantesque opéra populaire. L'auteur n'y raconte pas l'histoire du canton de Vaud ; il chante la terre vaudoise, sa vigne, ses champs, ses montagnes et ses petites villes ; il chante son peuple doux et pacifique, à l'époque où il transforme en vignobles les coteaux arides, puis sous la domination savoyarde, sous les Bernois, à la révolution et enfin à l'entrée du canton dans la Confédération suisse.

Le *Festival* comprend un prologue et quatre actes. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur en donner une brève analyse.

LA VIGNE.

La *vigne*, tel est le titre du prologue. Avant le lever du rideau, le *Chœur vaudois*, de 300 chanteurs, qui se fait entendre au-devant de la scène tout au long de l'ouvrage, entonne un chant à la louange du pays vaudois. Cette partie du *Festival* nous reporte à l'époque païenne. Le pays est nu et désolé. Sur les coteaux du Léman et des lacs de Neuchâtel et de Morat ne croissent que des ronces. Quelle culture transformera ces pentes arides en sources de bien-être ? Des prêtres, assistés de vierges vêtues de blanc, interrogent les dieux et leur offrent un sacrifice. La foudre éclate et, à l'instant même, fleurit sur l'autel un gigantesque cep de vigne. Puis des nuées envahissent la scène. Quand elles se dissipent, on aperçoit le dieu Bacchus, autour duquel faunes et bacchantes dansent une bacchanale effrénée. Alors le peuple des laboureurs, les prêtres et les vierges chantent une *Invocation à Bacchus :*

Plantons sur nos coteaux les vignes
Et les pampres couleur de sang.

Les vapeurs se sont entièrement évanouies et les coteaux, précédemment désolés, apparaissent vêtus de pampres. Un cortège nombreux de vignerons de nos jours fait son entrée. Ils chantent la vigne, personnifiée par une jeune femme. La vigne leur répond :

Vendangeurs, la grappe est mûre
Et fait craquer au soleil
Son corselet de verdure ;
L'âme du raisin vermeil
Monte au ciel limpide et pure...

LE CHŒUR :

Plantons les raisins à l'abri du vent,
Les ceps mûriront au soleil levant...

LA VIGNE :

Vous me verrez en fleurs dans les temps à venir
Portant vos joies, portant vos peines,
Sur mes ceps fleuriront mêmes rêves d'espoir
Et mes chansons sonneront au pressoir...

Le prologue se termine par un chœur général d'un effet saisissant :

Vigne que j'aime, ô vigne bénie,
O vigne vaudoise dont le ferment
Est au cœur même du sol romand,
Fleuris, fleuris, sous le soleil de vie,
Eternellement, éternellement !

L'ACTE DE MOUDON.

La scène représente la place devant l'église Notre-Dame à Moudon. A gauche, des estrades et un trône. Des marchands ambulants se promènent au milieu de la foule des bourgeois et des paysans venus pour assister aux fêtes données par le comte de Savoie, Amédée VI, dit le comte Vert, à l'occasion de ses récentes victoires en Orient. On voit arriver des chars de la campagne, transportant des garçons et des filles ; puis des fifres et des tambours qui traversent la place pour se rendre au cortège du comte ; des marchands, des notables de Moudon et d'autres « bonnes villes », des hommes d'armes, des bohémiens, des gamins de la ville. Des scènes populaires se passent. On assiste à des rondes de gamins.

Soudain arrivent des hérauts à cheval, lesquels, après une sonnerie de trompettes, proclament la venue, en sa bonne ville de Moudon, de monseigneur de Savoie. On entend au loin des tambours et bientôt apparaît un somptueux cortège, qui défile aux sons de la *Marche vaudoise :*

Pays vaudois, ô jardin du monde,
Terre des vignes, des moissons,
Que te célèbrent, terre féconde,
Nos cris de joie et nos chansons.